



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Décision relative à une demande de modification de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande de modification de l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **LADIVA***

de la société CORTEVA AGRISCIENCE FRANCE S.A.S.

enregistrée sous le n°2023-0645

La modification des informations déclarées (retrait de plusieurs emballages) **est autorisée** en France dans les conditions précisées dans la présente décision et son annexe.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE***Liberté
Égalité
Fraternité*

Informations générales sur le produit	
Nom du produit	LADIVA
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	CORTEVA AGRISCIENCE FRANCE S.A.S. Immeuble Equinoxe II 1 bis avenue du 8 mai 1945 78280 GUYANCOURT France
Formulation	Concentré émulsionnable (EC)
Contenant	32 g/L - aminopyralide 48 g/L - piclorame 10 g/L - halauxifène-méthyl
Numéro d'intrant	292-2021.01
Numéro d'AMM	2220690
Fonction	Herbicide
Gamme d'usage	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le 22/02/2023

Pour le directeur général et par délégation
La directrice adjointe des autorisations
de mise sur le marché

DocuSigned by:
Frédérique Touffet
1B855C32081749B...

ANNEXE : Emballages retirés du produit

Emballages	Contenances
Bouteilles en polyéthylène téréphtalate	1 L ;
Bidon en polyéthylène haute densité / polyamide	3 L ; 5 L ; 5,2 ; 6,2 L ; 7 L ; 15 L ; 20 L ;
Bidon en polyéthylène téréphtalate	3 L ; 5 L ; 15 L ; 20 L ;

Conditions générales de retrait	
Délai accordé pour la vente et la distribution	Jusqu'à écoulement des stocks
Délai accordé pour le stockage et l'utilisation des stocks existants	